



**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR UNE INSTALLATION
CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(ARTICLES L. 512-7 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**

PIECE JOINTE N°2 : PLAN DES ABORDS AU 1/2500EME

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'ACTIVITES
MIXTE A USAGE INDUSTRIEL OU D'ENTREPOT**

**ILOT 3 ZAC DU VAL VERT – CROIX BLANCHE
RUE DU CHAMPS MOREAU
91220 LE PLESSIS PATE**

JMG PARTNERS

Dossier n°IDFP230747-V1 – avril 2024

Le plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum présente les abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres [2° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]. Il constitue la Pièce Jointe n°2 obligatoire du Formulaire 15679*04.

Commune de
BONDOUFLES

ZAC Valvert - Croix Blanche
Partie Est Activités

ZONE AU1b

ZAC Grand Parc
Logements

Périmètre de 100 m autour de la parcelle

Périmètre de 100 m autour de construction ICPE

PARC LUDIQUE

PARC LUDIQUE

ZAC Valvert - Croix Blanche
Partie Ouest Commerces

ZONE AU1h

ZONE AUe

ZONE A

Terrains Agricoles - Base aérienne 217

